

Réunion du Conseil Municipal
Du 12 avril 2017 à 20h30
Compte rendu

Le Conseil Municipal s'est réuni le 12 avril 2017 à la Mairie sur convocation en date du 05/04/2017 sous la présidence du Maire, M. Alain BLOND.

Présents : M. BLOND, M. CHALARD, M. GERMOND, M. SOURY, M. VARACHAUD, M. SALAGNAD, Mme MORANGE, Mme GUINEBERT, Mme DEXET, Mme RIVAUD, Mme LAURENT,

Procurations : Mme CHAULET à Mme MORANGE
M. GARREAU à M. CHALARD
Mme ILAHA-ITEMA à M. SALAGNAD

Ouverture de la séance à 20h30.
M. SOURY est désigné secrétaire de séance.

M. le Maire demande s'il y a des observations sur le PV de séance du 06/03/2017. Le PV de séance est approuvé à l'unanimité.

M. MASSON, trésorier est excusé. M. BLOND propose que le président de séance pour les votes des budgets primitifs soit M. GERMOND, ce qui est approuvé à l'unanimité.

Le Maire donne un aperçu du contenu du budget principal. Il précise qu'il a souhaité avoir une attitude prudente quant à une nouvelle baisse des taxes en lien avec le budget de la Communauté de Communes.

Dossier 1 : Budget principal : Vote du budget primitif 2017

M. GERMOND présente le budget primitif 2017 du budget principal. Il précise que la Commission des Finances s'est réunie le 04/04/2017 et n'a pas formulé d'observations sur les budgets présentés.

FONCTIONNEMENT					
CHAPITRES DEPENSES		BP 2016	CA 2016	BP 2017	Evolution BP
O11	Charges à caractère général	556 400,00	424 101,48	525 050,00	-5,63%
O12	Charges de personnel	504 990,00	499 652,43	516 412,00	2,26%
65	Autres charges de gestion courante	136 438,00	128 507,06	110 711,00	-18,86%
66	Charges financières	23 425,00	23 424,90	22 109,00	-5,62%
67	Charges exceptionnelles	3 500,00	0,00	3 500,00	0,00%
O22	Dépenses imprévues	46 520,00	0,00	40 000,00	-14,02%
O42	Opérations d'ordre	13 874,00	14 292,20	9 808,00	-29,31%
		1 285 147,00	1 089 978,07	1 227 590,00	-4,48%
O23	Virement à la section d'inv	759 465,00 €		473 170,00 €	-37,70%
	Total	2 044 612,00	1 089 978,07	1 700 760,00	-16,82%
CHAPITRES RECETTES		BP 2016	CA 2016	BP 2017	Evolution
O13	Atténuations de charges	10 000,00	29 264,24	10 000,00	0,00%
O42	Opérations d'ordre	0,00	259,60	0,00	0,00%
70	Produits des services, du domaine	46 593,00	44 178,43	43 446,00	-6,75%
73	Impôts et taxes	836 325,00	795 598,00	774 999,00	-7,33%
74	Dotations et participations	415 454,00	505 562,86	418 617,00	0,76%
75	Autres produits de gestion courante	143 000,00	162 182,27	161 000,00	12,59%
76	Produits financiers	0,00	24,21	0,00	0,00%
77	Produits exceptionnels	0,00	699,12	0,00	0,00%
		1 451 372,00 €	1 537 768,73	1 408 062,00 €	-2,98%
OO2	Résultat reporté	593 240,00	593 240,44	292 698,00	
	Total	2 044 612,00	2 131 009,17	1 700 760,00	-16,82%

Programmes investissement	Crédits	Recettes	Crédits
Opérations financières	180 434€		1 509 139€
Intégration frais d'études	25 278€		25 278€
Aménagement terrain La Borie	305 665€		41 905€
Ave Pasteur	167 758€		45 000€
Rue Sadi Carnot	219 674€		
Aire de co-voiturage	52 700€		20 000€
Station-service	372 454€		163 500€
Acquisitions 2017	37 000€		
Rénovation WC Ecole primaire	88 200€		42 350€
Extension local chasse	26 101€		
Maison Médicale	109 200€		100 000€ (emprunt)
Travaux accessibilité bâtiments	22 000€		
Voirie	70 200€		
Aménagement zone 30	37 972€		12 000€
Travaux bâtiments divers 2016	106 000€		
Travaux bâtiments divers 2017	61 942€		
Matériel & Agencements 2016	42 200€		
Matériel & Agencements 2017	34 934€		
TOTAUX	1 959 172€		1 959 172€

M. GERMOND dit que l'investissement est autofinancé en totalité hors le recours à l'emprunt pour le programme spécifique de la maison médicale.

Les restes à réaliser s'élevaient à 1 198 163€ (compte administratif 2016). 40% de l'investissement prévu sont des nouveaux programmes. Des avances budgétaires sont également prévues pour chacun des 2 nouveaux budgets annexes (lotissement La Borie et Station-service).

M. GERMOND présente ensuite les subventions prévues pour les associations.

M. GERMOND passe ensuite au vote. Le budget primitif 2017 est approuvé à l'unanimité.

Dossier 2 : Budget principal : Vote du taux des taxes

M. BLOND propose de maintenir les taux de 2016.

Taxe d'habitation : 15,76%, Taxe foncière bâti : 27,16%, Taxe foncière non bâti : 60,25%.

Ces taux sont votés à l'unanimité.

Dossier 3 : Budget Assainissement : Vote du budget primitif 2017

M. BLOND précise qu'en plus des programmes à reporter, il y a 3 programmes nouveaux dont l'extension du réseau de Vignerie. M. SALAGNAD demande combien il y aurait de raccordement. M. BLOND lui répond 6.

M. GERMOND présente le budget primitif 2017 du budget annexe de l'assainissement.

FUNCTIONNEMENT

Dépenses	BP	Recettes	BP
618 Assistance Tech CG	700,00	70611 Surtaxe	29 000,00
66111 Intérêts des emprunts	4 233,00	7588 Part Asst Collectif	2 000,00
66112 ICNE	213,00	777 Quote part subv inv	6 321,00
6811 Amortissements	18 812,00		
023 Virement section inv	36 175,00	002 excédent de fonct reporté	22 812,00
	23958,00		
TOTAL	60 133,00	TOTAL	60 133,00

INVESTISSEMENT

Hors Programme

Dépenses	BP	Recettes	BP
1641 K emprunts	12 310,00	001 Excédent 2016	67 088,00
1391 Subv reprises au cpte résultat	6 321,00	1068 Affectation du résultat	
2762 TVA	49 354,00	2315 TVA autres immob corp	49 354,00
		2762 TVA	49 354,00
		28156 Amortissements	18 812,00
		021 virement section fonct	36 175,00

Sous-Total **67 985,00**

Sous-Total **220 783,00**

Programmes

Dépenses	BP	Recettes	BP
2315 réseau terrain La Borie	60 000,00	131 CG	14 875,00
		131 Agence LB	16 800,00
2315 Réseau Ave Pasteur	88 236,00	131 CG 35%	31 850,00
		131 Agence LB	17 850,00
2315 Raccordement bâtiment 3ème âge	4 000,00		
2315 Extension réseau Vignerie	54 500,00	131 CG 35%	15 900,00
		131 Agence LB 40%	18 160,00
2156 Equipement sur le trop plein	18 772,00	131 Agence LB 80%	12 514,00
2315 Divers	55 239,00		
Sous-Total	280 747,00	Sous-Total	127 949,00
TOTAL	348 732,00 €	TOTAL	348 732,00 €

M. GERMOND passe au vote. Le budget primitif du budget annexe de l'Assainissement 2017 est approuvé à l'unanimité.

Dossier 4 : Amortissement des frais d'études

M. BLOND dit qu'à la demande du trésorier il faut prévoir l'amortissement des frais d'études (art 2031) lorsque celles-ci ne sont pas suivies de travaux sur une durée maximale de 5 ans.

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'amortir les frais d'études (tous budgets) sur une période de 5 ans à l'unanimité.

Dossier 5 : Amortissement des subventions d'équipement

M. BLOND dit qu'à la demande du trésorier il faut prévoir l'amortissement des subventions d'équipement sur 20 ans maximum.

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'amortir les subventions d'équipement (tous budgets) sur une période maximale de 20 ans à l'unanimité.

Dossier 6 : Budget lotissement de Maison Neuve II : Vote du budget primitif 2017

M. GERMOND présente le budget primitif 2017 du budget annexe du lotissement de Maison Neuve.

Il précise que ce budget va être clôturé en 2017 avec la vente des 2 derniers lots.

Section investissement :

Recettes : 17 914€

Dépenses : 17 914€

Section fonctionnement :

Recettes : 20 414€

Dépenses : 20 414€

M. GERMOND passe au vote. Le budget primitif 2017 du budget annexe du lotissement de Maison Neuve est approuvé à l'unanimité.

Dossier 7 : Budget lotissement de La Borie : Vote du budget primitif 2017

M. BLOND rappelle que le budget principal fait une avance budgétaire pour permettre la création de ce budget annexe qui s'élève à 100 000€. Est également prévue la vente de terrain pour le transfert de la pharmacie.

Section investissement :

Recettes : 119 000€

Dépenses : 119 000€

Section fonctionnement :

Recettes : 138 000€

Dépenses : 138 000€

M. GERMOND passe au vote. Le budget primitif 2017 du budget annexe du lotissement de la Borie est approuvé à l'unanimité.

Dossier 8 : Budget station-service : Vote du budget primitif 2017

M. BLOND rappelle que le budget principal fait une avance budgétaire pour permettre la création de ce budget annexe qui s'élève à 50 000€. M. GERMOND présente le budget qui a été calculé pour 6 mois d'exercice.

Section investissement :

Recettes : 50 000€

Dépenses : 50 000€

Section fonctionnement :

Recettes : 212 000€

Dépenses : 212 000€

M. GERMOND passe au vote. Le budget primitif 2017 du budget de la station-service est approuvé à l'unanimité.

Dossier 9 : Aménagement d'une zone 30 : choix de l'entreprise

M. BLOND rappelle que cela concerne la mise en place d'une zone 30 sur le secteur de l'école et des lotissements du Chapelot et des Côteaux du Chapelot. L'estimation de l'ATEC87 est de 29 212,50€ HT.

Il passe la parole à M. VARACHAUD qui présente l'analyse des offres. 4 entreprises ont déposé une offre.

EUROVIA : 29 977,55€ HT ; LABBE TP : 24 812,00€ HT ; CMCTP : 29 537,50€ HT ; COLAS : 29 704,87€ HT.

Après analyse du critère valeur technique et du critère prix, le classement établi par l'ATEC87 est :

1. LABBE TP
2. EUROVIA
3. CMCTP
4. COLAS

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le maire à signer le marché avec l'entreprise LABBE TP pour un montant de 24 812,00€ HT.

Dossier 10 : Demande de subvention aire de co-voiturage

M. BLOND dit que cette aire se situera derrière la station-service. Ce dossier est en attente de chiffrage par l'ATEC87 mais peut faire l'objet d'une demande de subvention auprès du Département avant le 30 avril prochain. Il montre les projets de plan à l'Assemblée. Une quinzaine de place est prévue dont 1 place pour personne à mobilité réduite. Le projet peut être évolutif. Une prise de recharge pour véhicules électriques est également prévue.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Département.

Dossier 11 : Inscription au PDIPR du « Tour de l'Etang de la Pouge »

M. CHALARD explique que la Commune de St-Laurent-sur-Gorre est concernée par une partie du circuit qui se situe à la Peyrade, environ 200 mètres. Ce circuit concerne les Communes de Saint-Cyr, de Saint-Auvent ainsi que le Département propriétaire autour de l'Etang.

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'inscription de ce circuit au Plan Départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.

Questions diverses :

- **Participation classe de neige à St-Lary en 2018 :** M. BLOND fait part de la demande de la Directrice de l'école de Gorre qui demande à la Commune une participation financière pour une classe de neige qui se déroulera du 20 au 26 janvier 2018. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention de 70€/enfants. Il s'agit d'une décision de principe, la participation sera inscrite sur le budget 2018.
- **Conseil Municipal des Jeunes :** M. SALAGNAD dit que les jeunes souhaitent organiser une journée festive, avec des jeux. Mme RIVAUD dit que c'est pour se présenter aux autres.
- **Election Présidentielle :** bureau de vote pour les 2 tours.

Fin de la séance à 22h10.